

VILLE de ROYAN

Arrondissement de
ROCHEFORT

Département de
la Charente-Maritime

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mars 1958

OBJET :

Avance d'honoraires
à Me Siré

Le vingt et un Mars mil neuf cent cinquante huit le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Brusset, Député Maire

58025
ETAIENT PRESENTS : MM. Brusset, Seugnet, Routin, Castelnau, Cousinet, Gausseil, Barrot, Coumil, Guillaud, Brotreau, Barrière, Ambloing, Etcheber, Bourdeille, Narreau, Melle Fouché, MM. Rochedoux, Gruszmayer, Dufour, Papeau

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Domecq, Pouget, Chamboulan, Guichacou.

M. Etcheber a été élu Secrétaire

Le Conseil Municipal

Vu la demande de Me Siré, Maître au Tribunal Civil de Bordeaux

décide

- qu'il y a lieu de mandater à M. le Maître Siré, du Tribunal Civil de Bordeaux, les sommes de deux cent mille frs (200.000 frs) à titre d'acompte sur les honoraires dus par la Ville de Royan à cet avocat pour son action dans le litige ville de Royan contre Société Anonyme des Casinos de Royan

- que la dépense sera mandatée chapitre XXIV, art. 13 - Dépenses de Restauration du Casino Municipal.

Approuvé à l'unanimité.



APPROUVÉ

ROCHEFORT - CH. DE LA... 29. AVR 1958 !

Le Sous-Prefet



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,